

## LE SIFFLET ENCHANTÉ

*U FISCU INCANTADU*

G. Massignon - Contes Corses

Un curé cherchait un homme pour garder ses cochons. Au premier qui se présenta, il dit :

— Voici ton repas de midi à emporter. Bon appétit !

Mais le repas était accompagné d'une *zucca* (courge évidée qui sert de récipient pour mettre du vin) ; le curé eut soin d'ajouter :

— Fais attention ! Cette *zucca* est remplie de vin ; mais il faut le boire sans toucher au bouchon.

Notre homme rentra, le soir, sans avoir pu boire, n'ayant pas osé percer la courge.

— Comment ? lui dit le curé. Tu as ramené la *zucca* pleine ? Eh bien ! je t'annonce que tu es renvoyé.

Un second valet se présenta, mais il reçut aussi une *zucca pleine*, avec la recommandation de ne pas l'ouvrir par le bouchon. Il rentra le soir, après avoir passé la journée à garder les cochons, mais sans avoir rien bu.

— Imbécile ! dit le curé. Tu peux t'en aller. A mon service, j'ai besoin d'un homme plus intelligent que toi.

Un troisième domestique se présenta. Le curé lui donna aussi son repas à emporter, avec la *zucca* bien remplie, mais aussi bien bouchée.

— Attention ! Tu dois boire à cette courge, sans enlever le bouchon.

L'homme s'en alla garder les cochons ; quand arriva l'heure de midi, il se mit à manger. Lorsqu'il eut soif, il perça la courge, et la vida d'un trait.

Le soir, quand le curé le vit revenir, il constata que la *zucca* avait été bel et bien vidée. Aussi dit-il au porcher :

— Tu es assez intelligent pour garder mes cochons : je te garde à mon service. Les deux autres, que j'ai renvoyés chez eux, étaient trop bêtes !

Le curé ne s'était pas trompé : le troisième valet qu'il avait embauché était un malin ! et il l'a bien fait voir par la suite.

Après avoir gardé les cochons du curé pendant quelque temps, il les trouva assez gras pour les vendre. Un beau jour, il vendit tout le troupeau à un marchand, non sans lui avoir dit :

— Je me réserve les queues !

Le marchand accepta, et s'éloigna bientôt, avec toutes les bêtes, dont il avait coupé les queues, pour faire plaisir au porcher.

Mais notre homme ne s'embarrassa pas avec ces queues ; aussitôt le marchand parti, le porcher s'approcha d'une citerne, et les y jeta.

Le soir, la servante vint annoncer au curé, de la part du porcher, que tous les cochons s'étaient précipités dans la grande citerne, et s'étaient tous noyés. Elle ajouta :

— C'est bien vrai, Monsieur le Curé ! En se rendant près de la citerne, on voit les queues surnager !

Le curé lui dit :

— Vas-y de suite, pour essayer de les repêcher !

La servante court à la citerne, et essaie d'attraper la queue du premier cochon qui était à sa portée. Mais le porcher ne l'a pas laissée faire !

A ce moment-là, il prend un sifflet dans sa poche, et se met à siffler. Or, ce sifflet avait le don de faire danser toutes les personnes qui se trouvaient présentes. Notre homme eut vite fait, en sifflant, de faire danser la pauvre servante, qui ne put s'approcher du bord de la citerne. Au bout d'un certain temps, lasse de danser, elle pria le porcher de cesser de siffler ; ce qu'il fit.

Aussitôt, la servante raconta la scène au curé, qui ne voulait pas en croire ses oreilles. Alors, dès que le porcher vit venir le curé, il sortit de nouveau son sifflet de sa poche.

— Il paraît que tu as un sifflet qui fait danser ma servante !... dit le curé. Fais-le donc marcher, s'il te plaît !

Le porcher se mit à siffler... Quant au curé, il pensait que la servante seule danserait ; mais il dut se rendre compte que lui aussi dansait ! A la fin, à bout de forces, il supplia son porcher d'arrêter son sifflet : ce qu'il fit.

Peu de temps après, le curé déposa une plainte en justice, et fut bientôt convoqué à l'audience, ainsi que son porcher et sa servante.

Chemin faisant, le curé accompagné de la servante et du porcher fait la rencontre d'un marchand, qui voyageait, avec son âne chargé de vaisselle. Le marchand demanda au curé les raisons de son voyage. Le curé expliqua ce qui lui était arrivé. Le marchand de vaisselle ne pouvait y croire.

— Tu as sans doute emporté avec toi ton sifflet ? dit-il au porcher. Voudrais-tu siffler un peu, pour que je me rende compte de son pouvoir ?

Le porcher ne se fit pas prier davantage, et il se mit à siffler. Le curé, méfiant, avait eu soin de dire à la servante :

— Dans ce cas-là, attachez-moi !

Aussitôt que le porcher eut commencer de siffler, tous les autres (sauf le curé), se mirent à danser ! le marchand de vaisselle, la servante... et même l'âne, qui fit tomber toute la vaisselle en dansant.

Furieux, le marchand de vaisselle porta plainte, lui aussi, en justice.

A l'audience, en arrivant devant le juge, les plaignants expliquèrent leurs raisons ; mais, le juge, pour être convaincu, voulut entendre, lui aussi, le son du sifflet enchanté ; il demanda au porcher :

— Voulez-vous siffler un peu avec votre sifflet !

Le curé protesta vivement ; comme le juge insistait, le curé dit, en dernier lieu :

— Si vous voulez le faire siffler, moi j'exige d'être attaché !

Le juge voulut bien faire attacher le curé. Et lorsque mon porcher se mit à siffler, tous les assistants se mirent à danser, sans pouvoir s'arrêter ; et ce jeu ne cessa que sur la demande du juge (contraint, lui aussi, de danser).

Après cela, la preuve en était faite, une fois de plus ! Mais, malgré les protestations du curé et du marchand de vaisselle (forts de leurs droits), le juge décida d'acquitter le porcher.

— En effet, dit-il, cet homme ne se sert de son sifflet que sur demande ! On ne peut donc lui en faire grief.

Là-dessus, le marchand s'en alla, regrettant sa vaisselle cassée ; le curé maugréait encore plus, en songeant, sans doute, à ses cochons noyés, et à toute la suite de ses mésaventures. Mais quand il fut rentré au presbytère, avec la servante et le porcher, qu'arriva-t-il ? comme le porcher était le maître, les autres durent bientôt s'en aller, la vie ne leur étant plus possible auprès de lui.

Aussi le porcher eut-il encore une fois gain de cause, grâce à son sifflet enchanté.

*Conté en français par M. Joseph Cesari, dit Seppu, berger de Pietra, environ 70 ans en 1959, demeurant à Pietra, dans la commune d'Albertacce (Niolo).*